

# ORLÉANS

## Avec vous

n°4 > avril 2004

Journal publié par l'opposition municipale d'Orléans

**Bilan à mi-mandat**

# Trois ans

# d'indécisions !

***Il est temps de changer de cap.***

**Qui est  
le véritable  
maire  
d'Orléans ?**

*Lire page 4*

## Un profond désir de renouveau

**L**e résultat des régionales à Orléans se passe de commentaires : 51 % pour la liste de gauche, 38 % pour la liste UMP.

Si l'on y ajoute la victoire de Joëlle Beauvallet, désormais conseillère générale du canton Bannier, et le beau score de Liliane Coupez dans le centre-ville, on mesure combien ces élections ont manifesté un profond désir de renouveau.

Le fait que la liste UMP ait été, dans le Loiret, menée par M. Lemaigen, adjoint de M. Grouard, n'a pas limité l'ampleur du mouvement. Au contraire, cela l'a plutôt accéléré.

Je sais que toutes les élections sont différentes et que l'avenir n'est jamais écrit pour personne - surtout à Orléans. Mais le moins qu'on puisse dire est que ces élections n'ont pas plébiscité l'inaction et l'indécision qui, depuis trois ans, caractérisent la gestion de notre ville et de l'agglomération.

Je n'ignore pas les raisons de cette inaction. Ne pas trop en faire c'est - croit-on - ne pas susciter les critiques et les mécontentements !

Mais cette stratégie attentiste a son revers. On voit bien que nombre d'agglomérations et de capitales régionales françaises parient - elles - sur le dynamisme.

Elles entreprennent, comme on l'a longtemps fait à Orléans, ce qui a donné à notre ville une place reconnue dans les domaines de l'économie, de la culture, des transports ou de l'urbanisme.

Il est difficile de gagner des places, de se hisser au niveau des capitales régionales dynamiques. Mais il est facile de perdre des places, de stagner puis de décliner.

S'agit-il seulement de « gloriole » pour la ville ou ses élus ? Non, bien sûr. Ce serait dérisoire.

S'il faut rompre avec l'inaction et l'indécision actuelles, c'est parce que le développement économique se traduit en emplois, c'est parce qu'un urbanisme ambitieux permet de mettre fin aux « ghettos » et d'améliorer, pour beaucoup, la qualité de la vie, c'est parce qu'une politique de transports dynamique permet d'améliorer la vie quotidienne de dizaines de milliers d'habitants...

C'est parce que... on pourrait continuer. Chacun aura compris que sans volonté, il n'y a ni progrès ni solidarité. Orléans mérite, pour aujourd'hui et pour demain, plus de volonté !

**> Jean-Pierre SUEUR - Sénateur du Loiret**

**L'Edito**



### **Joëlle Beauvallet, conseillère générale**

A l'issue d'une campagne au cours de laquelle elle est allée à la rencontre de très nombreux habitants du canton Bannier, Joëlle Beauvallet, conseillère municipale d'opposition, a été élue conseillère générale du Loiret face à un sortant élu depuis douze ans. Nous lui adressons nos vives félicitations.

**> contact : 02 38 77 96 30, le matin**

# Reculades, indécision, inaction

## La ville et l'agglomération sont-elles gouvernées ? Premier bilan.

### Franchissement Est de la Loire

Rien n'est décidé. Aucun emplacement n'est déterminé.

### Pistes cyclables

Théoriquement, la municipalité est pour. Pratiquement, elle nous explique qu'il n'est jamais possible de prévoir des itinéraires « deux roues » lorsqu'on procède à des travaux de voirie.

### GPV La Source

Le Grand Projet de Ville est bien loin des ambitions de départ. Il ne changera malheureusement pas en profondeur la physionomie ni l'image du quartier. Il restera beaucoup à faire après.

### Echangeur A71/A10

à la sortie du Pont de l'Europe  
Alors qu'il était financé, il semble abandonné. Aucune décision n'est prise.

### Passerelle sur la Loire

Alors que l'architecte a été désigné par le jury, le projet de passerelle entre Saint-Marceau et la Charpenterie est abandonné.

### Halles Châtelet - Bouchara

Deux ans de retard. Mais ne désespérons pas, on y arrive ! Le multiplexe et le parking de la Charpenterie sont, eux, ouverts, mais ils doivent tout à la municipalité précédente...

### Fiscalité

- Taxe d'ordures ménagères : + 100 %
- Taxe d'assainissement : + 28 %

Ces hausses n'étaient pas inéluctables ! D'autant plus que dans le même temps, les dépenses de fonctionnement de l'agglomération ont monté en flèche.

### Conseils de quartier

Ils sont réduits à la portion congrue (un groupe de pilotage de sept personnes !). On les consulte peu... pour peu de projets concrets.

### Social

Les crédits sociaux ont, dans le meilleur des cas, été maintenus, mais souvent revus à la baisse. Dans le même temps, les dépenses de communication, de réception et les indemnités du maire et de ses adjoints grimpaient en flèche.

### Halle de la Charpenterie

Alors qu'elle a été faite pour accueillir un marché de fruits et légumes en centre-ville (comme cela existe dans toutes les villes de France), on ne veut toujours pas s'en servir, ce qui est absurde.

### Gare d'Orléans

C'est l'Arlésienne. Le projet était prêt, entièrement financé, en 2001. Il a été remis en cause. Les travaux sont interrompus. Le nouveau protocole financier entre les partenaires n'est toujours pas signé.



### Ilot de la Râpe

Le projet a pris un grand retard. L'actuelle municipalité a renoncé à refaire l'entrée de ville nord, alors que ce projet en donnait l'occasion. Elle a aussi renoncé aux concours d'architecture qui étaient prévus : on va se retrouver devant des immeubles hauts, ternes et mornes.

### Développement universitaire

Rien à l'horizon. Il est pourtant indispensable de développer le pôle universitaire et scientifique orléanais. Créer un second site en centre-ville peut être positif, mais seulement dans une logique de développement et non de pur et simple déplacement d'une partie de l'université.

### Développement économique

Alors que de 1989 à 2001, on a accueilli 100 entreprises dans l'agglomération, aujourd'hui, le rythme est bien ralenti. On ne perçoit plus la dynamique pour l'économie et l'emploi qui est nécessaire.

### Travaux de sécurité sur la RN 20 au Sud

Les études destinées à en faire un « boulevard urbain » datent de 1999. En trois ans, rien n'est fait, ni décidé. On « commence à réfléchir ».

### Vie associative

Le Forum des Droits de l'Homme a été supprimé. La Journée de l'Enfant et de l'Adolescent également.

### Tête nord du Pont de l'Europe

Un projet était prêt. Il a été remis en cause. Rien n'a été fait pendant trois ans. On « commence à réfléchir » à un projet qui nécessitera des fouilles archéologiques longues et coûteuses...

### Quartier du théâtre

La mairie a adopté le projet de construction d'un parking absurde sous le mail Saint-Euverte, entraînant la suppression de nombreux arbres. Ce qui a suscité un tollé ! Et puis plus rien. On ne sait pas...

### Sécurité

Orléans a bénéficié des effectifs supplémentaires de la police nationale décidés par M. Sarkozy. Pour ce qui est de l'action municipale, on a assisté à beaucoup de « politique spectacle ». Ainsi la prostitution s'est déplacée mais on n'a pas traité le problème au fond ! Les équipes de préventions ont été démantelées, or la prévention est indispensable. Quant aux chiffres perpétuellement brandis sur la baisse de la délinquance, on connaît — hélas ! — leur grande relativité.

## Seconde ligne de tram

# On se moque de nous



« M. Lemaigen, si vous étiez un moyen de transport, vous auriez un rayon de giration de 180° », a lancé Michel Brard, le jeudi 11 mars, lors du Conseil de l'agglomération d'Orléans. Le président de la CAO venait d'annoncer qu'il avait décidé de déclarer « sans suite » l'appel d'offres pour la ligne est-ouest de transport en commun en site propre.

A force de prendre, constamment, des virages à 180°, on finit... par tourner en rond.

Car après trois ans de tergiversations, de consultations, d'enquêtes publiques, la majorité de l'agglomération est revenue à la case départ. Si la première ligne connaît un succès toujours plus grand sur l'axe nord-sud de notre agglomération (il faudrait même ajouter des rames supplémentaires pour répondre à une demande croissante), la seconde est encore dans le brouillard : elle tourne en rond ! Avec pour les contribuables un coût supplémentaire qu'il faudra bien évaluer et rendre public... et qu'il aurait été plus utile d'investir, dès le départ, dans la réalisation, déjà engagée par la précédente majorité, d'une seconde ligne de tramway.

Force est de reconnaître que ceux qui défendent le tram depuis le début ont raison. « Après le CIVIS, le TRANSLHOR ! Pour combien de temps ? » écrivions-nous dans le précédent numéro en novembre 2003.

Faisant fi des 11 000 signatures recueillies en faveur du tramway par un collectif d'associations, tentant même de dénigrer la validité de cette consultation citoyenne, ignorant les mises en garde de plusieurs élus de l'agglomération, M. Lemaigen avait décidé, en 2003 de lancer un appel d'offres pour un engin qui n'existe nulle

part (un véhicule à énergie embarquée, circulant sur pneu et sur un rail unique). Et ce qui devait arriver arriva : une seule proposition, celle du constructeur du Translohr, était susceptible d'être retenue, et encore la société en question précisait bien qu'elle ne savait pas, a priori, fabriquer un trolleybus guidé à énergie embarquée. Face à un résultat aussi piteux, M. Lemaigen décidait de jeter l'éponge : les risques techniques, financiers et juridiques étaient trop grands. Au final, soucieux de ne rien engager de trop « dérangeant » avant les municipales de 2007, M. Lemaigen décide de relancer une nouvelle consultation. Comme celle-ci demandera au moins quinze mois, on peut être certain que rien ne sera fait avant 2007 ! On aura donc mené les habitants en bateau pendant six ans. Alors que tout avait été préparé par la précédente majorité pour que la seconde ligne de tramway fonctionne en 2005.

### Obstinés dans leur erreur

Non contents de ce nouvel échec, de cette énième reculade, MM. Lemaigen et Grouard persistent dans leur erreur et dans leur obstination à conduire ce projet dans une impasse. Ils ont ainsi décidé que, quel que soit le mode de transport finalement retenu à l'issue du nouvel appel d'offres, le tracé voté par la majorité ne serait en aucun cas modifié. Comme si mode et tracé étaient indépendants l'un de l'autre ! Remarquez, on les comprend. Car si on décidait, finalement, de faire passer la seconde ligne par la gare d'Orléans, un seul mode de transport s'imposerait : le tramway. Or ils ne veulent surtout pas décider ce qui est pourtant évident : faire une seconde ligne de tram ! <

### > Ce que nous proposons

- Faire le choix dès maintenant, du tramway pour la ligne de transports en commun est-ouest.
- Redéfinir un tracé qui permette à la seconde ligne de passer par la gare d'Orléans, l'une des solutions consistant à emprunter la rue des Carmes et les mails est, avec, entre les deux, un tronçon commun de la place de Gaulle à la gare.

Pour soutenir Orléans Avec Vous, adressez vos dons à l'adresse ci-dessous.

Orléans Avec Vous est édité par l'association Orléans Avec Vous.  
Siège social : 7, rue Edouard Branly — 45100 Orléans.  
Tél/fax : 02 38 69 15 82  
E-mail : Orleans.avec-vous@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Jean-Pierre Sueur. — Impression : IDC Orléans

## Lemaignan, Montillot, Grouard

# Qui est le véritable maire d'Orléans ?

L'une des raisons de l'inaction persistante de la ville et de l'agglomération d'Orléans semble tenir au fait qu'on ne sait pas qui, au juste, exerce les responsabilités.

Il est clair qu'aujourd'hui, la plus grande partie des compétences relève de l'agglomération. Celle-ci est présidée par M. Lemaignan, adjoint au maire d'Orléans. Celui-ci tient d'autant plus à ses prérogatives qu'elles sont contestées. Beaucoup d'élus (et pas seulement ceux de gauche) regrettent la manière très « politique » dont l'agglomération est gérée. Et le moins que l'on puisse dire est que le positionnement très « droitier » de M. Lemaignan ne favorise pas le consensus !

... Mais si M. Lemaignan tient à ses prérogatives, il n'en fait pas grand-chose : alors que l'agglomération d'Orléans s'est caractérisée, pendant des années, par sa capacité à entreprendre, on a aujourd'hui le sentiment que tous les projets s'engluent dans une lourdeur bureaucratique !

Et puis il y a M. Montillot, lui aussi adjoint au maire, lui aussi positionné à la droite de la droite. Celui-ci ne recule pas devant les

outrances verbales et les paroles excessives. Résultat : chaque fois qu'il ouvre la bouche au conseil municipal, on voit M. Grouard pâlir, s'inquiéter. On le voit même tenter de limiter le flot verbal de M. Montillot, sans jamais y parvenir.

Il ne parvient pas plus à limiter l'emprise tentaculaire de M. Montillot sur les compétences municipales ! Chargé de la sécurité, il arrive à ce dernier de répondre à la place de l'adjointe aux affaires scolaires sur les questions d'éducation. Education, social, politique de la ville, loisirs, jeunesse, quartiers... à l'écouter, tout relève de sa compétence. Et tout relève de la même logique sécuritaire. Ce qui crée de grands malaises avec beaucoup d'interlocuteurs de la mairie. Autant la sécurité est nécessaire, autant il faut laisser aux autres domaines leur autonomie. Ces autres domaines, pas plus que les adjoints compétents, n'ont besoin de la tutelle de M. Montillot.

### L'illusion d'exercer le pouvoir

Pris en tenaille entre MM. Montillot et Lemaignan, M. Grouard s'efforce de donner l'illusion d'exercer le pouvoir, tout en se croyant obligé d'affirmer constamment sa solidarité avec les dérapages et excès des deux premiers. La question reste posée de savoir s'il ne peut ou s'il ne veut faire autrement. Mais en tout cas, une interrogation subsiste : qui est le véritable maire d'Orléans ? <

## Conseil municipal Passage de relais



Henri Bénozio



Jean-Pierre Delport



Antoine Prost



Charles Renard

Dans un communiqué, Henri Bénozio, Jean-Pierre Delport, Antoine Prost et Charles Renard ont annoncé : « En plein accord avec nos amis, et solidaires de leur combat, le moment nous semble venu de passer le relais. Nous sommes fiers d'avoir contribué pendant deux mandats, avec Jean-Pierre Sueur, à faire d'Orléans une métropole régionale dynamique et où il fasse bon vivre. Cette action doit se poursuivre, mais elle ne peut aboutir sans un renouvellement. C'est pourquoi nous démissionnons du Conseil Municipal d'Orléans, aujourd'hui, 31 mars 2004 ».

Jean-Pierre Sueur a tenu à exprimer sa « profonde reconnaissance » à ces quatre anciens adjoints « sans lesquels tout ce qui a été fait pour Orléans, en douze ans, et les nombreuses réalisations dont chacun se réjouit aujourd'hui, n'auraient pas été possibles ».

### > Les quatre nouveaux élus



« Etre un citoyen au service d'autres concitoyens, être autant que cela est possible à l'écoute des besoins des habitants de cette ville, participer dans une certaine mesure à une grande ambition : rendre, par des actions concrètes, la vie plus agréable ». **André CASAMIQUELA**, 53 ans, marié, père de deux enfants, chargé de mission en formation continue.

« Nous avons trois ans pour élaborer un nouveau projet collectif avec un devoir d'humilité, d'imagination, de participation et de vérité. » **Fabrice VAN BORREN**, 44 ans, marié, père de deux enfants, directeur d'une société de communication qu'il a créée.



« Agir pour une ville en mouvement, solidaire et accueillante, dans laquelle, chacune et chacune, et en particulier les hommes et les femmes, les jeunes et les enfants qui vivent dans les quartiers populaires, trouvent toute leur place » **Pascal MARTINEAU**, 41 ans, marié, père de quatre enfants, assistant parlementaire.

« Je souhaite modestement contribuer au développement social urbain de la ville et principalement du quartier nord-est d'Orléans, car il reste beaucoup à faire pour l'intégration, la participation des populations au renouveau de ce quartier ». **Philippe LEGRAND**, 59 ans, marié, père de trois enfants, directeur d'un foyer d'hébergement.



Marie-Madeleine Mialot

## Deux Orléanaises au Conseil régional

Deux Orléanaises ont été élues le 28 mars conseillères régionales sur la liste conduite par Michel Sapin. **Marie-Madeleine Mialot**, ancienne adjointe au maire d'Orléans a été réélue conseillère régionale et vice-présidente de la Région Centre. **Micheline Prahecq**, elle aussi, ancienne adjointe et conseillère municipale d'Orléans a été élue conseillère régionale. Toutes deux seront très attentives au dossiers d'Orléans, de son agglomération et du Loiret. <



Micheline Prahecq